



Pédagogie entre autres

Journal du syndicat des professeurs du Cégep du Vieux Montréal

Volume 15, no 6 / 14 mai 2008

Mission accomplie!

Adoption unanime par le C.A. de la proposition sur la revalorisation de la profession enseignante

Le Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal reconnaît la nécessité de valoriser concrètement la profession enseignante au collégial et demande au Ministère de donner suite aux travaux du comité paritaire, dans la perspective d'une recherche de solutions aux problèmes les plus graves qui auront été identifiés.

Le 30 avril, nous étions au moins soixante-dix professeurs à la réunion du Conseil d'administration pour la présentation d'un point sur la tâche des enseignants. La délégation était donc *impressionnante*, pour reprendre l'expression employée dans le bulletin *Des Nouvelles du C.A.* et a largement contribué au succès de l'opération.



En plus de l'excellente participation, nous avons eu droit à une belle prestation des trois professeurs qui avaient été mandatés pour animer la

rencontre et mettre en évidence la lourdeur de la tâche des enseignants. Danyelle Pagé, en tant que prof expérimentée, avait pour mandat de parler de *l'évolution* de notre travail d'enseignant au fil des années. Elle a rappelé aux membres du Conseil les principaux changements vécus par les professeurs : l'arrivée de l'approche programme, notamment, de l'enseignement par compétences de même que le développement fulgurant des technologies de l'information. C'est ainsi qu'elle a pu expliquer une à une les conséquences qu'ont eues sur la tâche ces nombreux bouleversements et démontrer efficacement que notre travail s'est alourdi.



Benoît Montelpare, professeur précaire engagé il y a deux ans, a ensuite pris la parole pour raconter, non sans humour (les membres du C.A. et nous avons bien ri!), ses débuts mouvementés et éreintants dans l'enseignement. Notre collègue du département de sciences et techniques de gestion avait cinq préparations de cours à sa première session. Il n'avait jamais travaillé autant... et pourtant, il a dû renoncer à un emploi plus payant pour

concrétiser son rêve de devenir professeur. Depuis deux ans, il travaille soirs et fins de semaine en plus de consacrer une partie de ses vacances à préparer ses cours. S'il a la vocation et apprécie sa nouvelle profession, la lourdeur de la tâche l'amène à douter de son choix de carrière. Son témoignage, tout en étant divertissant, a fourni au C.A. une illustration convaincante des problèmes vécus par les enseignants au collégial.



Enfin, Danièle Carbonneau, qui animait la rencontre avec tout le dynamisme qu'on lui connaît, a lu la proposition que notre président, Jean-Marc Petit, a ensuite pu reprendre à son compte, étant membre du C.A.

Sommaire

L'opération C.A. dans les autres collèges.....page 2

Mesures réclamées pour les changements au RREC.....page 5

Un point de vue critique sur l'approche par compétences.....page 6



Malheureusement, aucun de nos directeurs n'a pris la parole pour affirmer son appui à nos revendications. Nous aurions aimé qu'ils se prononcent, qu'ils prennent position comme certains directeurs

l'ont fait dans d'autres collèges (voir l'article ci-dessous). Nous avons tout de même appris qu'ils n'en pensent pas moins et qu'ils écriront une lettre à la communauté pour exprimer leur soutien.

Merci encore à Danielle Carbonneau, Danyelle Pagé et Benoît Montelpare ainsi qu'à tous les collègues présents lors de cette visite; vous avez fait de cet événement l'un des moments forts de la solidarité enseignante au Cégep du Vieux Montréal.

Sophie Guillemette



Photos: Yves de Repentigny

L'opération C.A. dans les autres collèges

Les trois fédérations (FAC, FNEEQ et FEQ) tiennent un bulletin afin de nous informer du déroulement de l'opération C.A. dans tous les collèges. (Il est disponible sur le site de la FNEEQ (www.fneeq.qc.ca.) On peut constater, à la lecture de ce bulletin, que les réactions des directeurs sont vraiment différentes d'un cégep à l'autre. Alors que certains s'opposent à ce que les enseignants viennent s'adresser à leur conseil d'administration, d'autres écrivent aux journaux pour dénoncer l'augmentation de la tâche des professeurs ou prennent l'engagement de réserver une partie des transferts fédéraux pour l'enseignement. Voici quelques-uns des comptes rendus envoyés par les syndicats d'enseignants des cégeps d'un peu partout à travers la province.

Au Cégep de Rimouski et à l'Institut maritime du Québec, le directeur général recommande chaudement l'adoption de la recommandation

À sa réunion du 29 avril, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la recommandation, après un petit discours du nouveau directeur général, Jean-Pierre Villeneuve, qui disait avoir suivi de près les travaux sur la profession enseignante et recommandait chaudement l'adoption.

Au cégep de Drummondville, le DG va plus loin et prend position publiquement

À Drummondville, le 29 avril dernier en soirée, la proposition fut présentée conjointement par le président du syndicat, Jean Vaillancourt, et le directeur des ressources humaines. Les membres du conseil d'administration ont adopté unanimement la proposition qui fut, de surcroît, chaudement appuyée par le directeur général. Celui-ci a en outre soumis à plusieurs journaux un texte valorisant la profession enseignante, qui a été publié dans certains journaux régionaux.

Au cégep Limoilou et de Sainte-Foy, les directions adoptent leur propre proposition!

Après d'âpres discussions avec l'administration des collèges, qui ont refusé au départ les interventions du syndicat au conseil d'administration, les deux conseils d'administration des cégeps Limoilou et de Sainte-Foy ont débattu la question et ont adopté une recommandation distincte de celle présentée par leur syndicat respectif. Prétextant que les membres du CA de Sainte-Foy ne connaissent pas le travail des enseignantes et des enseignants [*sic*], le CA a adopté, à l'unanimité, la proposition suivante le 21 avril dernier : « il est résolu que le conseil d'administration accueille favorablement ce rapport et encourage les parties nationales à poursuivre leur travail conjoint ». Quant au cégep Limoilou, après n'avoir obtenu qu'un point d'information, le directeur général a présenté une recommandation. Sans reprendre les commentaires du syndicat, il a consenti à souhaiter des solutions à « court » et pour la prochaine négociation.

Cégep de Sept-Îles : le collège accepte de réserver des ressources en provenance des transferts fédéraux!

Lors de la rencontre du conseil d'administration du 22 avril, la proposition fut aussi adoptée à l'unanimité. Saisissant l'occasion de la présentation du document sur la profession enseignante, le président du syndicat, André Alizi, a expliqué entre autres que, depuis l'introduction du nouveau mode de financement, les charges de travail des enseignantes et des enseignants ont considérablement augmenté au Cégep de Sept-Îles et qu'il y avait un besoin urgent de ressources supplémentaires dans le volet 1. Le discours a semblé avoir eu son effet, car le jeudi suivant, la direction déposait un projet de répartition 2008-2009, qui contient 0,7 ETC provenant des transferts fédéraux!

Collège Saint-Félicien : les représentants enseignants votent contre la résolution modifiée par la direction du collège

Dans une saga qui avait débuté en mars lors de la rencontre précédente du conseil d'administration, la direction du collège a décidé, lors de la dernière réunion du 29 avril, de modifier la proposition présentée par le syndicat enseignant, en biffant les considérants portant sur les ressources et en niant la dimension **primordiale** de l'enseignement dans la mission des cégeps et le coeur de cette pratique, le Volet 1 de la tâche. Elle refusait aussi de soumettre un engagement à mettre en oeuvre des actions de valorisation dans le contexte de renouvellement de l'effectif enseignant !

Malgré le fait qu'ils aient réussi à faire ajouter que la poursuite des travaux du comité paritaire devait avoir pour but la recherche de solutions aux problèmes les plus graves, les représentantes et représentants enseignants ont voté contre cette proposition de la Direction, qui encore une fois niait le problème de la lourdeur de la tâche et le manque de ressources enseignantes dans le réseau.

Au cégep de l'Outaouais, rien de moins qu'un événement historique

Au cégep de l'Outaouais, l'opération CA, menée le 8 avril dernier, n'a été rien de moins qu'un événement historique. Lorsque le syndicat a approché la directrice du collège, madame Marielle Poirier, dans la foulée de la rencontre des 59, elle a souscrit avec enthousiasme au projet, insistant même pour reprendre la proposition à son compte. Elle a poussé l'audace jusqu'à modifier

le libellé original pour qu'il reflète en toutes lettres *l'alourdissement de la tâche enseignante* depuis l'avènement de l'approche programme et de l'approche par compétences en 1994.

Après une présentation du *Portrait de la profession enseignante* de la part de la partie syndicale, le président du CA, monsieur Pierre Plangger — un ancien étudiant — a renchéri en invitant tous les membres présents à donner leur appui à la résolution qui demandait des suites au travail du comité paritaire. Ce qui fut fait : adoption à l'unanimité des voix! L'exécutif du SEECO n'était pas au bout de ses surprises. Mme Poirier a elle-même clos l'opération par une déclaration absolument révolutionnaire de la part d'un DG de cégep :

Nous sommes coupables, au Québec, de n'avoir pas su valoriser le travail de nos enseignantes et de nos enseignants, a-t-elle affirmé. À côté, en Ontario, à la Cité collégiale ou au Collège Algonquin, un enseignant détenteur d'un DEC peut gagner 88 000 \$ après trois ans. Au Québec, un enseignant de collégial plafonne à 69 000 \$, à condition d'avoir un doctorat et quinze années d'expérience! Dans un contexte où le besoin d'une relève de qualité se fait sentir de façon de plus en plus pressante, il est urgent de valoriser la profession enseignante au collégial, tant par une injection de ressources que par un rattrapage salarial.

« Vous voulez troquer votre DG pour la nôtre? Jamais de la vie, on la garde! »

Au cégep de Victoriaville

Après de nombreuses discussions avec la direction du collège, les membres du Bureau exécutif du syndicat du cégep de Victoriaville ont finalement obtenu l'autorisation d'intervenir à la réunion du Conseil d'administration du 31 mars 2008.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil. Le DG a même pris la parole pour exprimer officiellement qu'il reconnaissait que la tâche enseignante s'était alourdie! Il a même suggéré qu'un aspect de la situation n'apparaissait pas dans notre liste de considérants, soit l'ampleur de la tâche enseignante dans les cégeps de région, mentionnant que certains professeurs sont chargés de plusieurs préparations de cours à la fois et que le financement n'est pas au rendez-vous.

Source : FNEEQ

La FNEEQ réclame des mesures pour les élèves concernant les changements au RREC

Réunis en instance large à Montréal, les responsables syndicaux délégués du regroupement cégep de la FNEEQ ont accepté de souscrire aux modifications envisagées par le gouvernement au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), qui prévoient notamment un élargissement des conditions d'admission. Le projet de modifications témoigne d'un recul en regard de la volonté du ministère d'ajouter à la décentralisation de l'enseignement collégial qui existe actuellement et consacre, en quelque sorte, l'échec du projet initial du Parti libéral qui aurait pu conduire à la remise en question du réseau collégial. Toutefois, si la plupart des dispositions ne suscitent pas de réactions importantes de notre part, celle concernant l'élargissement des conditions d'admission a fait l'objet de nombre de critiques de la part des enseignantes et des enseignants. Si la FNEEQ y consent aujourd'hui, il s'agit cependant d'un accord conditionnel, assorti de l'exigence qu'une série de mesures soient mises en place pour s'assurer que les élèves qui auront ainsi accès aux études collégiales ne soient pas poussés vers un cul-de-sac.

« Les enseignantes et les enseignants sont très inquiets d'une pression supplémentaire à la baisse des exigences, qui résulterait d'une application de telles mesures sans un soutien » a déclaré le président de la FNEEQ, Ronald Cameron. Il est très difficile pour nous d'adopter des positions cohérentes quand on ne sait pas comment le gouvernement entend encadrer la mise en œuvre de ces changements. »

En vertu du nouveau règlement, qui serait effectif en septembre prochain, des élèves auxquels il manque six unités pour obtenir leur diplôme d'études secondaires

(DES) pourraient être admis au collégial sous condition d'obtenir les unités manquantes au cours de la première session.

« Si les collèges ne reçoivent pas les sommes nécessaires pour que ces élèves puissent bénéficier de l'encadrement et du soutien qu'il leur faut, ce sera un véritable coup d'épée dans l'eau, continue monsieur Cameron, et les conséquences d'un tel changement seront dramatiques, pour les élèves eux-mêmes et pour la qualité générale de l'enseignement collégial, qui nous tient beaucoup à cœur. Nous sommes résolument en faveur de l'accessibilité, mais sans sacrifier la qualité de la formation et le soutien aux élèves qui en ont besoin ».

Parmi l'ensemble des mesures d'accompagnement réclamées, la FNEEQ demande au ministère de donner aux collèges les ressources nécessaires pour que les enseignantes et les enseignants, qui accompagnent les élèves admis avec des unités manquantes, puissent bénéficier d'un allègement de leur horaire et d'un mécanisme de suivi serré des élèves admis sur cette base, de telle sorte qu'on puisse évaluer à moyen terme l'effet de ces changements.

« L'expérience récente de l'admission conditionnelle sur la base d'un cours de mathématiques 416 a singulièrement refroidi notre confiance envers la capacité du ministère de piloter le dossier de l'admission au collégial, termine Ronald Cameron. Il est inacceptable qu'on fasse miroiter l'accès aux études supérieures à des élèves auxquels on refuse ensuite le support nécessaire ».

Source : FNEEQ

NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES 40 ANS DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

En février dernier, le Comité de rédaction vous invitait à collaborer à un numéro spécial sur les 40 ans des cégeps. Plusieurs des collègues qui ont manifesté leur intérêt à nous envoyer un texte nous ont avisés qu'ils avaient manqué de temps pour le rédiger.

Par conséquent, nous avons décidé de reporter cette publication au mois d'août prochain, alors que le Cégep du Vieux Montréal vivra sa quarantième rentrée.

Nous réinvitons donc tous les professeurs à nous faire part de leur point de vue et à témoigner de leur expérience, que ce soit comme étudiant ou comme enseignant. Votre texte pourra être court (un paragraphe) ou long (une page). **Date de tombée : 2 septembre 2008!**

L'approche par compétences : inlassable débat

Si l'encre a beaucoup coulé sur les bienfaits ou les méfaits de l'approche par compétences, on peut dire que, encore aujourd'hui, on ne tarit pas sur le sujet. D'abord retenue pour la formation continue, puis imposée, à la suite de la réforme de 1994 dans le réseau collégial, elle est répandue maintenant à l'ensemble du système éducatif québécois. Mais ce n'est pas là une particularité du Québec, car plusieurs pays occidentaux en ont fait un cheval de bataille sous les auspices de l'OCDE. Pour certains types d'enseignement, elle aura constitué un changement de paradigme important, pour d'autres, qui relèvent notamment du secteur technique, elle aura contribué, à travers l'approche programme, à harmoniser et resserrer la formation.

Nonobstant le fait qu'on continue toujours à débattre de ce qu'est une véritable approche par compétences en éducation, un regard sur ses effets depuis 1994 serait peut-être de mise. Les étudiants apprennent-ils mieux? Réussissent-ils mieux? Y a-t-il un prix? Dans une économie dite du « savoir », qu'en est-il justement des savoirs? On pourrait prendre ces questions sous plusieurs angles. L'un de ces angles est la place de certains domaines de savoir connexes aux disciplines porteuses de programmes, notamment ces « savoirs fondateurs » qui jouent un rôle important dans la formation fondamentale comme les mathématiques, la physique, la sociologie, la psychologie, la biologie et bien d'autres.

Il y a quelque temps un enseignant de mathématiques au collégial a soumis un mémoire de maîtriseⁱ qui analyse, entre autres, l'effet de l'approche par compétences sur l'enseignement des mathématiques dans les programmes techniques. Outre une étude étoffée des effets combinés de plusieurs aspects de la réforme – dont la pression pour la réussite — et une réflexion sur les tenants et aboutissants de l'approche par compétencesⁱⁱ, il nous donne des chiffres qui font réfléchir. On y apprend par exemple que le nombre d'inscriptions dans les programmes techniques en première session en mathématiques a chuté de 61,3 % entre 1995 et 2005ⁱⁱⁱ. Il a décru, de 1996 à 2004, de 49,6 % en ce qui concerne la deuxième session. Cela n'a pas contribué par ailleurs à augmenter le taux d'accès aux études techniques. De 1996 à 2005, le nombre de programmes qui ont des étudiants inscrits dans un cours de mathématiques est passé de 78 à 52 et le nombre total d'inscrits a chuté de 72 %. Malgré cette baisse significative des inscriptions, le nombre de

numéros de cours différents passe de 45 en 1989 à plus de 1300 en 2006, ce qui témoigne du resserrement des activités d'apprentissage autour des enjeux de programmes particuliers. De plus, pour un même programme, il y a des endroits où les mathématiques ont été évincées alors que, ailleurs, on a conservé le même nombre d'heures. Ces chiffres viennent confirmer ce que les professeurs de mathématiques du collégial font valoir depuis un bon moment. On peut trouver d'autres explications, comme l'attitude à l'égard de la discipline elle-même, mais le portrait est plutôt saisissant.

Au-delà de cette discipline particulière, la question se pose quant à la place qu'a faite la réforme à certains domaines du savoir. Une analyse similaire, à la fois quantitative et qualitative pourrait certainement contribuer à mieux saisir les effets à plus long terme de certains choix éducatifs, que nous les endossions ou non. Personne ne contestera l'importance de certains champs de connaissance dans la formation des étudiantes et des étudiants, particulièrement quant à l'aspect générique de cette dernière. Mais l'effet systémique est peut-être là : serions-nous en train de les évacuer, peut-être de façon irréversible?

Parce que, au-delà des mérites ou non de l'approche par compétences, on peut se questionner sur la façon dont elle a été appliquée dans l'élaboration de nos programmes. Le réseau collégial fait partie de l'enseignement supérieur et doit en témoigner. Les efforts de « contextualisation » des apprentissages, nourris par des énoncés de compétence qui renvoient à leur utilité immédiate – par exemple, savoir faire tel type de calcul dans un contexte de gestion – peuvent laisser penser qu'il n'est nullement besoin d'être un ou une spécialiste de la discipline pour montrer « comment faire ». Cette improvisation pourrait constituer une dérive à moyen et long terme. Il est grandement question depuis un certain temps de la « transférabilité » des connaissances : on peut supposer que moins une connaissance est ancrée, plus elle est courte et pointue, moins elle sera transférable. D'ailleurs, une étude récemment parue^{iv} montrerait que des étudiants de collège qui ont appris un concept mathématique avec des exemples concrets ne pouvaient appliquer cette connaissance à de nouvelles situations, alors que les étudiants qui avaient d'abord appris à conceptualiser l'opération étaient plus susceptibles de transférer ce savoir. Évidemment, il s'agit là d'un débat qui ne sera pas fermé de sitôt.

Pour certains, l'approche par compétences aura été un choix d'abord pédagogique, judicieux dans un contexte où il faut permettre au plus grand nombre d'accéder à la réussite. D'autres diront qu'il s'agit d'un choix politique qui répond à des impératifs de rendement économique dans un monde de concurrence. On peut en discuter longuement, mais une vigilance s'impose pour qu'elle ne produise pas des effets pervers irréversibles, à la fois sur les fondements mêmes d'une éducation que l'on veut de qualité, mais aussi sur l'univers des connaissances en général.

1^{er} mai 2008

Comité École et société de la FNEEQ.

i Arpin, Robert, *Approche par compétences : l'enseignement des mathématiques a-t-il un avenir dans les programmes d'études techniques au collégial?*, UQAM, juin 2007.

ii Cette recherche constitue une analyse et un historique très utiles pour comprendre la façon dont s'est implantée la réforme et pourrait certainement intéresser les enseignantes et les enseignants qui n'ont pas participé à l'élaboration des nouveaux programmes dans lesquels elles et ils enseignent.

iii Notons qu'en 1984, il y avait déjà eu une diminution importante des heures de mathématiques, mais ces cours étaient communs à l'ensemble du réseau contrairement à aujourd'hui.

iv Rapportée dans le New York Times, 25 avril 2007. Il s'agit d'une étude menée par une équipe de l'Ohio State University sous la direction de A. Kaminski, qui est parue dans l'édition du 25 avril 2008 de Science, vol 320, no 5875 (American Association for the Advancement of Science) sous le titre « Learning Theory : The Advantage of Abstract Examples in Learning Math ».



**Party syndical
vendredi 23
mai, au 4.82 a),
à 17 h 30**



Photos : Sophie Guillemette

Un été chaud au coton équitable !

Pour changer le monde, un vêtement à la fois

Selon Recyc-Québec, un Québécois achète, en moyenne, 27 kilos de vêtements et de textiles neufs par année pour ses besoins personnels et la maison. Et, durant la même période, il en envoie presque autant à la poubelle. Au-delà de leurs fonctions premières, qui sont de nous protéger contre le froid, le vent, la chaleur et les autres intempéries, les vêtements font intimement partie de notre image. C'est probablement pour cela qu'on en achète tant.

Ainsi, nous achetons, un jour ou l'autre, des t - shirt, des pantalons, des robes, des sous-vêtements, des chemises, etc. en coton. L'été, le coton rime même avec le beau temps. Légère, la fibre de coton est une des fibres les plus vendues dans le monde. Mais est-elle équitable?

Le coton, la fibre de l'espoir

Les 5 millions de producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest ne reçoivent que 34 sous pour la production d'un kilo de coton fibre sur le marché conventionnel, tandis que les 25 000 producteurs américains de coton reçoivent de 3 à 4 milliards de dollars en subventions. C'est trois fois ce que les États-Unis investissent annuellement en aide internationale pour les Africains, nous apprend le *Guide du vêtement responsable d'Équiterre*.

Pour obtenir un prix plus juste pour leur travail, des producteurs de coton africains ont mis sur pied des coopératives. En 2006, on dénombrait plus de 28 000 producteurs certifiés équitables au Mali, au Sénégal, au Cameroun, et au Burkina Faso. Ils produisent plus de 4000 tonnes de coton fibre. Des coopératives certifiées équitables ont aussi vu le jour au Brésil, au Pérou, en Inde et au Pakistan.

La certification équitable garantit que les producteurs sont payés convenablement pour leur travail et que leur coopérative est en mesure d'améliorer les conditions de vie. Cette certification permet aussi de savoir que des mesures sont prises pour protéger l'environnement et diminuer l'utilisation des pesticides, car on utilise beaucoup d'eau et de pesticides pour produire du coton.

Malgré tout, des t-shirt équitables, cela existe. Il est même possible d'en dénicher au Québec et des petites entreprises d'ici commencent à en produire. New Kind Industry est la première marque de vêtement de coton québécois issue du commerce équitable. Signe que d'autres emboîtent le pas, le Québec recevra, cet été, les premiers conteneurs de coton équitable. Ils serviront, nous a appris « La Presse », dans son édition du 7 juin dernier, à la production des collections d'automne-hiver de six membres de la coopérative FibrEthik : les vêtements OÖM, Ethikwear, New K. Industry, Respecterre et Enhskà.

Alors un été chaud au coton équitable et un hiver-automne aussi, pourquoi pas. Bon été!

Guide du vêtement responsable

Pour que les consommateurs puissent se vêtir en respectant leurs valeurs, Équiterre a produit, l'automne dernier, le *Guide du vêtement responsable*. Celui-ci présente la mode éthique, différentes façons de produire les vêtements et nous invite à revoir nos habitudes de consommation. Il donne aussi des adresses pour savoir où l'on peut se procurer des vêtements équitables : <http://www.equiterre.org/equitable/guide-vr>.

Source : CSN

Quelques idées de recettes « équitables » pour l'été

Nous terminons ce dernier numéro de l'année scolaire sur une note franchement légère avec ces trois recettes estivales qui font partie de l'une des capsules de la campagne de la CSN pour le commerce équitable et la consommation responsable.

Thé glacé « Le Justicier »

- 4 tasses d'eau
- 3 sachets de thé équitable et bio
- Jus de la demie d'un agrume bio (au choix) et son zeste
- Sucre équitable et bio au goût

Porter l'eau à ébullition et y faire infuser le thé un peu plus de cinq minutes. Mettre le sucre, le jus et le zeste au fond du bol (pouvant contenir les 4 tasses) et y verser l'eau (mais pas les poches de thé). Mélanger le thé et le faire refroidir au réfrigérateur. Servir très froid.

Ce thé glacé est excellent avec du rhum.

Sorbet au thé

- 3/4 litre d'eau
- 2 poches de thé vert équitable et bio
- 200 g de sucre
- Jus de 1 orange bio
- Jus de 1 citron bio

Préparer 1/2 litre de thé très fort. Parallèlement, faire un sirop de sucre avec le 1/4 de litre d'eau restant et le sucre (faire chauffer jusqu'à ébullition et laisser bouillir 2 minutes). Laisser refroidir le sirop, le mélanger au thé et ajouter le jus d'orange et de citron. Faire geler en brisant la

glace à toutes les heures (à la fourchette ou au mélangeur pour une texture plus fine). Succès garanti !

Cocktail « Thé des îles »

Pour 4 ou 5 personnes :

- 6 verres d'eau
- 3 poches de thé équitable et bio
- 2 verres de gin
- 1/2 verre de curaçao
- 1 c. à table de piment de la Jamaïque (quatre épices) en grains. (Cette épice n'est pas piquante)

Préparer un thé très fort dans une casserole et le refroidir rapidement en mettant la casserole dans un bol rempli de glace. Laisser refroidir. Ajouter ensuite le gin, le curaçao et le piment. Couvrir et mettre au congélateur 15 minutes. Verser le tout dans un verre à cocktail, avec un glaçon. Vous pouvez aussi garnir le verre selon votre fantaisie (zeste de citron, feuilles de menthe fraîches, etc.).

Plusieurs autres recettes sur le site d'Équiterre :

<http://www.equiterre.org/the>

***Le Comité exécutif
du SPCVM vous
souhaite des
vacances reposantes
et un très bel été!***

Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux Montréal

255, rue Ontario Est, bureau 3.04, Montréal,
Qc H2X 1X6

Téléphone : 514-843-8884; 514-982-3437
poste 2086 ou 2087;

Télécopieur : 514-843-8552

Adresse de courriel : info@spcvm.org

